



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants Brigadiers Non Gradés

MA Strasbourg

SURVEILLANT(E)S, NE PRENEZ PLUS DE RISQUES !!

Dimanche soir, le Délégué Régional s'est entretenu avec le Directeur Adjoint concernant la gestion du C4 et les craintes des agents qui s'occupent des détenus positifs.

Il en est ressorti que personne ne serait obligé d'y travailler et que si les agents ne se sentent pas en sécurité ou craignent pour eux et leur famille, la Direction saurait comprendre et l'encadrement prendrait alors le relais. Propos réitérés également avec la secrétaire locale du SPS.

Sauf que.....

Dans la pratique, ce n'est pas vrai !

Certains agents sont volontaires pour tenir cet étage alors que d'autres se sentent obligés et quand ils en parlent, l'encadrement tente de les intimider en leur mettant une pression malsaine et tenant des propos indignes et révoltants.

À se demander s'ils sont volontaires ou volontaire forcés !!!

NON, on ne joue pas avec la santé des agents, ni avec leurs craintes et leurs doutes, on ne les humilie pas, on les soutient !

Un peu de psychologie et d'empathie. Vous ne risquez déjà pas grand chose dans vos bureaux alors un minimum de respect SVP !

Les détenus positifs vont aux parloirs avocats alors que des recommandations médicales mondiales préconisent l'isolement total quand on est positif afin de ne pas propager le virus.

Pas étonnant que nous soyons en cluster pour la deuxième fois

Apparemment des plaquettes informatives sont en préparation, ça aidera certains officiers et certains premiers surveillants de Strasbourg à prendre les bonnes décisions !

Mais sachez une chose, le SPS n'a pas pour habitude de laisser les collègues se faire intimider donc Mesdames et Messieurs de la Direction, accordez vos violons et reprenez vite la main sur certains officiers et 1ers surveillants.

À bon entendeur...

STRASBOURG, le 14 FEVRIER 2021

LE BUREAU LOCAL

LE SYNDICAT 100% SURVEILLANTS

Internet : <http://sps.strasbourg.free.fr>
E-mail : spsnongrades@hotmail.com

affilié à la

